

Grève de la faim

Bernard Rappaz a épuisé tous les recours

La Cour des droits de l'homme n'interviendra pas en faveur du chanvrier. Il lui reste deux solutions: manger ou mourir

Fabian Muhieddine

Le dernier espoir de Bernard Rappaz s'est envolé hier. La Cour européenne des droits de l'homme a refusé la demande de mesures provisionnelles faite par l'avocat de Bernard Rappaz. Autrement dit: Strasbourg refuse de demander à la Suisse de libérer le chanvrier valaisan, le temps que se tienne une éventuelle audience dans la capitale alsacienne. Le président de la Cour prie même le gréviste de la faim de se nourrir en attendant que la justice européenne se penche sur son cas. «Ce ne sera pas avant deux à trois ans», relève Aba Neeman, l'avocat de Bernard Rappaz.

117 jours de grève

En clair, le gréviste de la faim qui en est aujourd'hui à son 117e jour sans nourriture a épuisé tous les recours possibles. Après le Tribunal fédéral, le Parlement valaisan, Strasbourg lui a donc fermé la dernière porte. «Il ne me reste plus rien, je suis tout cassé», a expliqué Bernard Rappaz hier matin au téléphone à Boris Ryser, son compagnon de toujours.

Dans ces conditions, recommencera-t-il à manger? Bernard Rappaz rencontrera son avocat demain pour décider de la suite du combat. Mais son avocat et ses proches doutent que le gréviste



Bernard Rappaz ne mange plus depuis 117 jours. KEYSTONE

cédera. «Pour moi, seuls deux scénarios sont encore possibles, déclare Aba Neeman. Soit il arrête sa grève, soit la conseillère d'Etat valaisanne Esther Waeber-Kalbermatten reçoit un coup de téléphone des médecins pour lui annoncer que Bernard Rappaz va mourir. Aura-t-elle alors un dernier sursaut d'humanité?»

Aux Nations Unies?

Physiquement, Bernard Rappaz est décrit par ses proches comme plus affaibli que jamais. Et ce même s'il a commencé à prendre des vitamines, des tisanes sucrées et du sel. «Ça améliore un peu son bilan sanguin, mais il continue à

maigrir», raconte Boris Ryser, qui dénonce surtout les conditions de détention: «Tout son courrier est lu et censuré. Certaines lettres mettent trois semaines pour arriver. Nous ne pourrions même pas le visiter pour Noël.» Les autorités valaisannes ont répondu hier aux proches et aux membres du comité de soutien que deux de ses ex-compagnes et sa fille de 12 ans ont le droit de le visiter.

«A quelques jours de Noël, ceux qui vont manger la dinde vont-ils vraiment le laisser mourir de faim?» s'énervait Jean-Charles Rielle (PS/GE), le principal soutien de Bernard Rappaz. Ce médecin s'inquiète surtout de la phase

euphorique que connaît le chanvrier depuis quelques jours: «Est-il encore en état de décider?» Président du Comité international de soutien, Jean Ziegler s'empare encore plus: «C'est totalement scandaleux. C'est de l'hypocrisie totale. Strasbourg accepte de prendre sa plainte en considération mais refuse de prendre les mesures nécessaires pour le garder en vie.» Le vice-président du comité consultatif du Conseil des droits de l'homme pour les Nations Unies promet d'ailleurs de porter le cas devant les Nations Unies en janvier et de faire voter une résolution. Cela suffira-t-il pour que Bernard Rappaz se remette à manger?